

FICHE TECHNIQUE TALLIS® 240 EC

Généralités :

TALLIS® 240 EC est un graminicide contenant du clodinafop-propargyl et un phyto-protecteur (cloquincet mexyl). L'association de ces deux substances procure à **TALLIS® 240 EC** une bonne sélectivité vis à vis des blés, du seigle, de l'épeautre et du triticale. Il peut donc être appliqué en post-émergence de la culture et des adventices pour le contrôle de nombreuses graminées. **TALLIS® 240 EC** ne contrôle pas les adventices à feuilles larges et par conséquent si elles sont présentes dans le champ lors de l'application, un herbicide spécifique devra être utilisé.

Composition :

TALLIS® 240 EC est un Concentré Emulsionnable contenant 240 g de clodinafop-propargyl + 60 g de cloquintocet-mexyl/litre.

Mode d'action

Le clodinafop-propargyl est un herbicide systémique appliqué en post-émergence des cultures et des adventices. Il pénètre rapidement dans l'adventice par les feuilles. Il est par la suite trans-localisé vers les méristèmes où il s'accumule. Son efficacité maximum est obtenue lorsque les adventices sont en conditions poussantes (chaleur et humidité).

L'inhibition de la croissance des adventices sensibles intervient dans les 48 h après l'application, ce qui a pour effet de rapidement réduire la compétition des adventices avec la culture. Les feuilles des adventices sensibles deviennent jaune, puis rouge et pour finir marron après plusieurs jours avec nécrose des tissus. La mort complète de l'adventice nécessite 2-3 semaines après l'application en fonction de l'espèce et des conditions de croissance. Les adventices qui ne sont pas complètement détruites restent nanifiées et ne sont plus en compétition avec la culture.

Le clodinafop-propargyl inhibe l'enzyme ACCase dans les adventices sensibles, ayant pour conséquence une réduction de la biosynthèse des acides gras nécessaires au développement des membranes cellulaires. Les adventices non sensibles ont la capacité de métaboliser le clodinafop-propargyl dans sa forme acide puis en d'autres métabolites non-actifs.

Adventices contrôlées par TALLIS® 240 EC :

TALLIS® 240 EC contrôle efficacement :

Vulpin, folle avoine, phalaris, sétaire, pâturin commun, ray-grass, fromental bulbeux, agrostide, jouet du-vent.

Homologation au Maroc:

Numéro d'homologation : E 11-9-083

Usages homologués :

Cultures	Adventices	Dose	LMR (mg/kg)	DAR (jours)
Blé, épeautre, seigle	Folle avoine (<i>Avena</i> spp.)	0.25 l/ha en post	0.1	60

et triticale	Phalaris (<i>Phalaris</i> spp.) Sétaire (<i>Setaria</i> spp.) Vulpin (<i>Alopecurus</i> spp.) Ray-grass (<i>Lolium</i> spp.)	levée (stade des adventices : 2-5 feuilles)		
--------------	---	---	--	--

Instructions pour l'utilisation :

L'application de **TALLIS® 240 EC** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie:

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau. Verser directement la quantité nécessaire de **TALLIS® 240 EC** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

Méthode d'application:

L'application de **TALLIS® 240 EC** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

TALLIS® 240 EC s'applique en post-levée des céréales et des graminées, c'est-à-dire dès que la culture atteint le stade 3 feuilles jusqu'à 1 nœud et que les adventices sont au stade 2 feuilles jusqu'à 5 feuilles.

Le ray-grass n'est plus correctement contrôlé lorsqu'il a dépassé le stade mi-tallage. Par contre, le vulpin est bien contrôlé jusqu'au stade montaison.

Les meilleurs résultats sont obtenus dans des conditions de forte croissance (temps chaud, sol humide). Il ne devrait pas pleuvoir dans les 2 heures qui suivent le traitement. Le volume de bouillie est de 200-300 litres/ha.

Sélectivité :

TALLIS® 240 EC, grâce à la présence du phyto-protecteur (cloquincet mexyl) est sélectif des blés, du seigle, de l'épeautre et du triticale. Par contre, il n'est pas sélectif de l'orge.

Compatibilité :

TALLIS® 240 EC peut être mélangé en extemporané avec de nombreux herbicides :

- destinés au contrôle des adventices à feuilles larges
- ou herbicides ayant une action résiduelle sur les graminées ou permettant d'élargir son spectre

Cependant, des phénomènes d'antagonisme peuvent se produire, il est donc conseillé de réaliser des tests à petite échelle avant d'intervenir sur l'ensemble des parcelles.

TALLIS® 240 EC peut être mélangé en extemporané avec d'autres produits phytosanitaires (fongicides, insecticides régulateurs de croissance) ou engrais foliaires – dans ce cas aussi il est recommandé de faire des tests préalables à une application à grande échelle.

Ne pas associer **TALLIS® 240 EC** à des herbicides à base d'hormones (2,4-D, MCPA, MCPP, 2,4-DB) et au bromoxynil, dicamba, triasulfuron sous peine de réduire son efficacité

ou d'être phytotoxique. Par contre il est possible de les appliquer dans la même parcelle mais en respectant les séquences suivantes :

- si **TALLIS® 240 EC** est appliqué en premier, attendre 7 jours pour les autres herbicides
- si les autres herbicides sont appliqués en premier, attendre 21 jours avant d'appliquer **TALLIS® 240 EC**

Délai de ré-entrée :

Il est recommandé d'attendre une durée de 6 h avant de rentrer dans une parcelle traitée avec **TALLIS® 240 EC** .

Prévention / gestion de la résistance :

Pour que **TALLIS® 240 EC** reste efficace le plus longtemps possible, reste efficace le plus longtemps possible, il est nécessaire de l'alterner avec des herbicides ayant un mode d'action différent de celui des ACCases du groupe HRAC A, tels que les ALS.

Précautions d'emploi :

- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application
- Il est recommandé de porter des vêtements et du matériel de protection
- Respecter la dose d'application
- Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation, ne pas traiter contre le vent
- Eviter tout contact avec les yeux et la peau
- Après utilisation, ranger les produits dans un local fermé à clé
- Détruire les emballages vides et les enfouir, surtout ne pas les jeter dans les étangs et rivières
- Changer de vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après traitement

Profil toxicologique et écotoxicologique, devenir dans l'environnement :

Toxicité

Toxicité aigue - Orale DL50 (rat) > 2 000 mg/Kg

Toxicité aigue - Cutanée DL50 (rat) > 2 000 mg/Kg

Toxicité aigue - Inhalation CL50 (rat) > 5.05 mg/L (4 heures)

Irritation de la peau (lapin) : non irritant

Irritation de l'oeil (lapin) : non irritant

Sensibilisation (cobaye) : non sensibilisant

Ecotoxicité

TALLIS® 240 EC n'est pas toxique pour les oiseaux, très toxique pour les poissons, légèrement toxique pour les autres organismes aquatiques, non toxique pour les abeilles, légèrement toxique pour les vers de terre et non toxique pour les auxiliaires en condition d'application au champ..

Devenir dans l'environnement

TALLIS® 240 EC se dégrade rapidement dans le sol en sa forme acide. Celle-ci est modérément mobile dans ce media. Cependant, compte tenu de sa faible solubilité dans l'eau, de sa demi-vie courte et de la faible dose d'utilisation du clodinafop-propargyl, le risque de la retrouver dans les nappes phréatiques et les eaux de ruissellement est extrêmement limité.

Premiers soins :

Consignes générales : Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre anti-poison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.

En cas d'inhalation : Aérer au maximum le sujet. Contacter un médecin par précaution.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la victime avec beaucoup d'eau et un savon ou un détergent non agressif. Consulter un médecin immédiatement.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau ou de solution saline. Lever alternativement les paupières pendant le rinçage. Contacter un médecin immédiatement.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Antidote : Le clodinafop-propargyl ne possède pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants. Ne pas conserver à une température supérieure à 38°C pendant une période trop prolongée.

Elimination des emballages

Ne jamais ré-utiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

Il est recommandé de toujours lire l'étiquette du produit de façon approfondie et de suivre correctement les instructions.

Fabriqué par :

AAKO B.V.

Arnhemseweg 87

P.O. Box 205

3830 AE Leusden

Hollande

Tél. : 31 (0) 33 494 84 94

Fax: + 31 (0) 33 494 80 44

e-mail: info@aako.nl

Distribué au Maroc par :

ALFACHIMIE SARL

Immeuble le Matignon

Nouveau Quartier des Affaires

Colline 2, Lot 5, 4^{ème} étage, N° B - Sidi Maarouf

Casablanca - Maroc

Tél. : (212) 5223 213 11

Fax : (212) 5223 212 93